



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Pôle organisation scolaire et aide au pilotage  
Direction des examens et concours**

**DEC 1**

Baccalauréat général, baccalauréat  
technologique

Affaire suivie par :

Muriel NEDJAR

Mél : ce.dec1@ac-bordeaux.fr

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

5 rue Joseph de Carayon Latour  
CS 81400  
33060 Bordeaux cedex

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles  
D.334-10 à D.334-12, D.334-20 et D.334-21  
D.336-10 à D.336-12, D.336-20 et D.336-21

**ARRETE**

**Article 1 : constitution du jury**

Les jurys de l'examen du baccalauréat général et technologique sont constitués comme suit pour la session de remplacement de 2024 :

**Président :**

**VACAFLOR NEYRA**, Maître de conférences, Université de Bordeaux Montaigne

**Les autres membres des jurys de la voie générale et technologique sont les suivants :**

<b>BENSILUM</b>	LAURENCE	PROFESSEURE CERTIFIEE CLASSE NORMALE
<b>CORGNET</b>	JEROME	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE
<b>CLUZEL</b>	SOPHIE	ECR PROFESSEURE CERTIFIEE CL. NORMALE
<b>COTTIN</b>	QUITTERIE	PROFESSEURE CERTIFIEE HORS CLASSE
<b>DANDURAND</b>	ANNE-LEONNE	PROFESSEURE CERTIFIEE HORS CLASSE
<b>FAURE</b>	LUDOVIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
<b>FORGERIE</b>	GAELE	PROFESSEURE AGREGEE CLASSE NORMALE
<b>LANGAND</b>	CHARLES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
<b>MELLOUKI</b>	ABDELMOULA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE
<b>PENET</b>	SOPHIE	PROFESSEURE AGREGEE CLASSE NORMALE

**Article 2 : exécution de l'arrêté**

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 20 septembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

